Déclaration de Jean-Denis Fréchette
directeur parlementaire du budget
au Comité permanent des finances de la Chambre des communes
le 19 avril 2016
(*priorité au discours prononcé*)

Monsieur le Président, Messieurs les Vice-présidents, Messieurs et Madame les membres du Comité.

Je vous remercie à nouveau de m'avoir invité à discuter avec vous de nos Perspectives économiques et financières d'avril 2016. Je suis accompagné aujourd'hui par Mostafa Askari, Chris Matier, Jason Jacques et Scott Cameron, qui m'aideront à répondre à vos questions sur nos perspectives ou nos autres analyses.

Depuis notre rapport de novembre 2015, les perspectives de l'économie mondiale ont continué de se détériorer et le prix des produits de base à moyen terme a été revu à la baisse. Malgré cette faiblesse des perspectives externes, nous nous attendons à ce que les mesures financières du budget de 2016, combinées à la politique d'accompagnement monétaire en place, aident à soutenir l'économie canadienne.

- Nous prévoyons que la croissance du PIB réel remontera à 1,8 % en 2016, puis passera à 2,5 % en 2017. La croissance économique devrait ensuite ralentir de 2018 à 2020, en raison de l'arrivée à échéance des mesures budgétaires et de la normalisation de la politique monétaire.

- Chaque année de 2016 à 2020, le PIB nominal – l'indicateur le plus large de l'assiette fiscale – devrait être presque de 20 milliards de dollars en deçà, en moyenne, des prévisions de notre rapport de novembre.

- Cependant, notre projection du PIB nominal est, en moyenne, de 40 milliards de dollars supérieure, chaque année de 2016 à 2020, à l'hypothèse de planification retenue par le gouvernement dans le budget de 2016. En 2016 et en 2017, l'écart atteint presque les 50 milliards de dollars.

Dans nos perspectives budgétaires de novembre 2015, au début de la 42^{e} législature, nous avions adopté une hypothèse de planification indépendante fondée sur le statu quo. Ces perspectives ont été mises à jour en fonction des mesures annoncées dans le budget de 2016 ou avant celui-ci.

- Nous estimons qu'un léger excédent a été enregistré en 2015-2016, et nous nous attendons à un déficit budgétaire de 20,5 milliards de dollars en 2016-2017,

principalement attribuable aux nouvelles mesures annoncées depuis la Mise à jour de l'automne.

- Le déficit devrait ensuite atteindre 24,2 milliards de dollars en 2017-2018, en raison du passage au mécanisme d'équilibre sur sept ans du taux de cotisation à l'assurance-emploi et d'une augmentation des charges de programmes directes.

- Pendant le reste de la période de projection, le déficit devrait redescendre à 12,4 milliards de dollars, étant donné que le gouvernement projette que les charges de programmes directes – particulièrement les dépenses de fonctionnement des ministères – resteront à un niveau fixe de 2017-2018 à 2019-2020.

- De 2016-2017 à 2020-2021, nous prédisons des déficits budgétaires de 4,5 milliards de dollars inférieurs, en moyenne, à celui que projette le Budget de 2016. Cet écart moyen n'est pas loin de la somme de 6 milliards de dollars, qui correspond à l'impact financier du rajustement apporté par le gouvernement à la prévision du secteur privé pour le PIB nominal.

Dans le budget de 2016, le gouvernement énonce sa volonté de rétablir l'équilibre budgétaire et de réduire le ratio de la dette fédérale au PIB d'ici 2020-2021. Cependant, afin d'évaluer sur une période prolongée la viabilité des finances du gouvernement, nous projetons à long terme, bien au-delà de 2020-2021, la trajectoire de la dette fédérale relative au PIB.

- Notre projection révèle que, si la politique actuelle est maintenue, le ratio de la dette fédérale au PIB devrait diminuer continuellement au cours des prochaines décennies. La structure financière sous-jacente au budget de 2016 est donc viable à long terme.

Mes collègues et moi serons heureux de répondre à vos questions sur nos Perspectives économiques et financières et sur tout autre sujet connexe.

Merci, Monsieur le Président.